

le Magazine du SIS 68



LE GPRI :

**PRÉVENIR L'INCENDIE,
CONSEILLER, ÉTUDIER,
CONTRÔLER**

P. 9-11



LA VIE DU SIS

Nouvelle
organisation
du SIS 68
depuis
le 1^{er} mars 2022

P. 4



LA VIE DU SIS

Retour sur la
journée nationale des
sapeurs-pompiers

P. 6

UDSP

Aide humanitaire :
les sapeurs-pompiers
haut-rhinois
en mission
pour l'Ukraine

P. 18

ÉDITORIAL

Ce premier semestre 2022 a été avant tout marqué par la sortie progressive de la crise du COVID-19. Avec en corollaire une reprise de nos différentes activités mais surtout un accroissement de charge opérationnelle incombant à nos services d'incendie et de secours haut-rhinois.

Cette accalmie m'a donné l'occasion de rencontrer tous les représentants de notre communauté : sapeurs-pompiers professionnels, sapeurs-pompiers volontaires du Corps départemental tout comme ceux des Corps de première intervention communaux ou intercommunaux, personnels administratifs et techniques, jeunes sapeurs-pompiers et équipe de soutien et d'appui logistique (ESAL). La diversité des profils de cette communauté est une vraie richesse. Ces rencontres m'ont conforté sur un point : j'ai la chance de pouvoir compter sur des personnels motivés, engagés et entièrement dévoués au service du public.

J'ai également voulu mettre en œuvre en ce début d'année un chantier aussi nécessaire que structurant : rendre l'organisation du service d'incendie et de secours du Haut-Rhin (SIS 68) la plus efficace possible. C'est ainsi qu'à partir du 1^{er} mars dernier notre établissement s'est vu doter d'une nouvelle organisation opérationnelle et fonctionnelle s'adosant désormais sur cinq sous-directions. Cette nouvelle organisation vous est présentée en détail dans ce numéro.

Le SIS 68 doit constamment s'adapter et répondre à de nombreuses contraintes : pression opérationnelle forte, crise des urgences hospitalières, lesquelles nous impactent directement, renchérissement du prix de l'énergie et retour de l'inflation se traduisant par des contraintes budgétaires nouvelles, fragilisation du volontariat, et mêmes incertitudes liées au conflit armé en Europe de l'Est.



Tous ensemble nous saurons faire face à ces enjeux, tout comme nous répondons sans faille aux sollicitations opérationnelles du quotidien. Nous devons aussi être prêts à lutter contre les effets du réchauffement climatique, toujours plus fréquents et plus intenses.

Le Président Frédéric Bierry et les élus de notre Conseil d'administration, tout comme Monsieur le Préfet Louis Laugier et ses équipes partagent également ces enjeux. Je sais pouvoir compter sur leur appui indéfectible.

Vous l'avez compris : le SIS 68 se doit d'être un établissement proactif, ouvert sur l'innovation et ouvert sur son environnement. Et au sein duquel chacun se trouve bien et où le vivre-ensemble reste une priorité.

Les différents articles du magazine que vous avez entre les mains illustrent de nombreuses facettes. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Colonel hors classe
Patrice GERBER

Le Magazine du SIS 68 - N° 9 - Juillet 2022

Revue du service d'incendie et de secours du Haut-Rhin, 7, avenue Joseph-Rey, 68027 Colmar cedex.

Directeur de la publication : M. Frédéric Bierry, Président du conseil d'administration du SIS 68.

Directeur de la rédaction : Colonel hors classe Patrice Gerber. **Comité de rédaction :** Membres du CODIR ; Jean-Louis Vuillequez.

Coordination : Justine Fuhrer ; Jean-Louis Vuillequez - service communication du SIS 68. **Ont contribué à ce numéro :** Bertrand Faudou ; Justine Fuhrer ; commandant Bertrand Ley ; lieutenant-colonel Christophe Marchal, Thierry Neymeyer ; capitaine Julien Tesnière ; Jean-Louis Vuillequez. **Photographies et illustrations :** lieutenant Alexandre Binder ; caporal Maxence Ferrah ; Justine Fuhrer ; Nicolas Mathieu ; capitaine Thierry Oberlin ; capitaine Vincent Vay ; Jean-Louis Vuillequez.

Mise en page et Impression : Freppel Imprimeur, Wintzenheim  **Tirage :** 1700 exemplaires.

L'APPLI QUI SAUVE UNE VIE

« DEVENEZ BON SAMARITAIN »



Alsace

SAPEURS-POMPIERS
du BAS-RHIN

SAPEURS-POMPIERS
du HAUT-RHIN

BON SAMARITAIN

www.SIS67.ALSACE



www.SDIS68.FR

CONTRE L'ARRÊT CARDIAQUE SUBIT, LES SAPEURS-POMPIERS S'ASSOCIENT AU BON SAMARITAIN

Chaque année en France, 50 000 personnes décèdent d'un arrêt cardiaque subit, non lié à une pathologie préexistante. Beaucoup d'entre elles pourraient être sauvées sans séquelles si elles bénéficiaient d'un massage cardiaque commencé dans les trois minutes qui suivent le malaise. Encore faut-il que les premiers témoins puissent agir immédiatement et jusqu'à l'arrivée des secours. Dans ce but, le SIS 68 a entrepris dès 2011 de nombreuses actions de sensibilisation et d'initiation de la population au massage cardiaque externe.

Les sapeurs-pompiers alsaciens ont décidé de faire un pas de plus dans cette démarche en s'associant au Bon Samaritain en 2021. Fondé en 2017 sous l'impulsion d'un médecin urgentiste, le Bon Samaritain est un service destiné à améliorer la prise en charge des situations d'urgence par les services de secours. Il s'appuie sur une communauté de volontaires qui sont géolocalisés et alertés sur leurs téléphones mobiles grâce à une application : « Staying alive ». Celle-ci permet d'engager des bénévoles formés et qualifiés, en attendant l'arrivée des secours, pour gagner de précieuses minutes et sauver des vies.

Le Bon Samaritain est géré par un fonds de dotation à but non lucratif et soutenu par des partenaires institutionnels et publics tels que le ministère de l'Intérieur, la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France ou diverses mutuelles.

En déployant conjointement l'application « Staying alive » du Bon Samaritain dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, les services d'incendie et de secours alsaciens se mobilisent pour améliorer les chances de survie des victimes d'arrêt cardiaque en Alsace. On estime que le taux de survie peut aller jusqu'à doubler en cas d'intervention d'un Bon Samaritain. Ceux-ci, alertés en fonction de leur proximité

géographique avec la victime, agissent avant l'arrivée des secours pour effectuer les premiers gestes ou chercher un défibrillateur identifié à proximité. **Inscrits sur l'application « Staying alive », ils peuvent être alertés directement par les sapeurs-pompiers.**

Ce service gratuit est à l'heure actuelle déployé dans 60 départements et s'appuie sur 160 000 bénévoles, poursuivant son développement dans tout le territoire. Dans le Haut-Rhin, la communauté des Bons Samaritains compte 2547 membres et ne demande qu'à en accueillir beaucoup plus.

Les sapeurs-pompiers alsaciens lancent aujourd'hui un appel au grand public pour renforcer la communauté de Bons Samaritains. Toute personne âgée de plus de 18 ans formée aux gestes qui sauvent, pour effectuer les premiers gestes, ou non formée, pour acheminer un défibrillateur sur les lieux, peut demander à rejoindre la communauté.

Pour en savoir plus :

📍 www.sdis68.fr rubrique Devenir acteur de votre sécurité

📍 www.bon-samaritain.org/



UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LE SIS 68

En cette année 2022, le SIS 68 s'est doté d'une nouvelle organisation, entrée en vigueur Le 1^{er} mars. Visant avant tout à privilégier et renforcer la couverture opérationnelle, elle instaure des circuits décisionnels raccourcis. Les groupements sont réunis dans des sous-directions, afin de permettre plus de transversalité dans le fonctionnement.

Le colonel hors classe Patrice Gerber, directeur des services d'incendie et de secours du Haut-Rhin depuis le 1^{er} février 2021, a souhaité dès son arrivée avoir une vision d'ensemble de l'établissement public et de son organisation. Dans ce but, il est allé à la rencontre de tous les personnels, dans les compagnies, dans les CSP, dans les services et les groupements de la Direction. Il s'est également entretenu avec l'ensemble des chefs de centre et une partie de leurs équipes, ce qui l'a conduit à prendre un certain nombre de mesures immédiates.

Mais cela a surtout permis de lancer une réflexion à partir des constats réalisés sur le terrain, étayés par les résultats de l'enquête sur les risques psychosociaux (RPS) effectuée en milieu d'année.

Les constats

Le SIS 68 peut s'appuyer sur l'engagement, la rigueur, la conscience professionnelle et le sérieux de ses personnels. Mais la crise COVID-19 a fortement affecté son fonctionnement. D'une manière générale,

le SIS 68 fait face à de profondes et rapides transformations de son environnement et de son cadre tutélaire et normatif. Dans ce contexte et pour que les contraintes des uns et des autres soient mieux prises en considération, le besoin de tisser davantage de liens entre les équipes de soutien et les équipes opérationnelles a été identifié. De même, la circulation de l'information et la transversalité sont des enjeux majeurs pour les années à venir. Pour toutes ces raisons, il est apparu indispensable d'adapter l'organisation de l'établissement. Pour mener les premières réflexions, le directeur départemental s'est entouré d'un petit nombre de cadres. Les personnels de l'établissement ont ensuite été très largement consultés afin que le résultat obtenu soit le fruit d'un consensus.

Les principaux changements

Le changement le plus notable est la création de cinq sous-directions correspondant à des familles de compétences et au sein desquelles sont répartis les anciens groupements. Ce qui a pour effet immédiat, dans la conduite quotidienne de l'établissement, de réduire le nombre d'interlocuteurs directs du directeur départemental et de créer des circuits plus courts et un contact plus étroit entre des familles de métiers agissant dans le même domaine.

Ont vu le jour :

- la sous-direction des territoires (Groupement de coordination des unités opérationnelles, qui remplace les deux anciens groupements territoriaux ; Groupement de la formation et des activités physiques) ;
- la sous-direction de la doctrine et du potentiel opérationnels (Groupement prévision-opérations ; Groupement de prévention des risques incendie) ;
- la sous-direction de la santé (L'ensemble du pôle santé et secours médical) ;
- la sous-direction du potentiel humain (Groupement des ressources humaines ; Groupement de développement du volontariat et de l'engagement citoyen) ;
- la sous-direction des ressources (Groupement des moyens administratifs et financiers ; Groupement d'appui logistique et technique ; Groupement des systèmes d'information et de communication).

Deux missions transversales complètent cette organisation : la mission « Santé, sécurité qualité de vie en service – risques psychosociaux – sécurité en

SUR LE TERRAIN

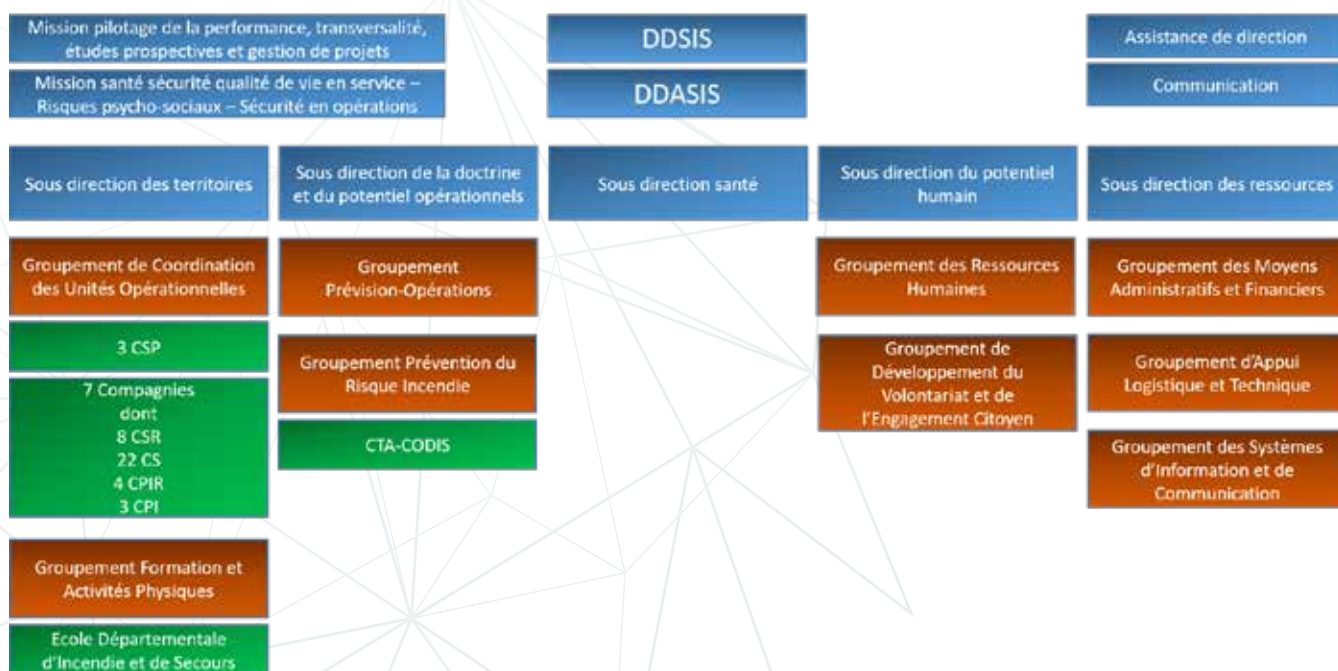
Cette réorganisation tient compte de l'esprit de la loi Matras, promulguée en novembre 2021, qui vise à consolider le modèle de sécurité civile français et à moderniser les services d'incendie et de secours. Sa mise en œuvre a nécessité des mobilités internes au SIS 68.

A cet effet et pour accorder le plus possible les besoins de notre organisation et les aspirations des personnels d'encadrement, le directeur départemental et le directeur départemental adjoint ont reçu individuellement tous les officiers du SIS 68 et tous les personnels administratifs et techniques occupant un poste de chef de service. A la suite, une trentaine de nos collègues se sont vu offrir une mobilité.

S'il appartient au directeur départemental de préserver les équilibres au sein de la structure, il se doit aussi d'impulser plus de dynamisme et d'agilité aux équipes, avec pour objectif de faciliter l'effort collectif dans un climat bienveillant et apaisé, afin d'être « Ensemble, heureux de servir ».

opérations » souligne une des priorités de l'institution ; la mission « pilotage de la performance, transversalité, études prospectives et gestion de projets », garantira un pilotage fin au quotidien et une anticipation des évolutions futures.

Nouvel organigramme du SIS 68 :





JOURNÉE NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS : CONGRÈS, HOMMAGE ET RÉCOMPENSES

La Journée nationale des sapeurs-pompiers (JNSP) a été célébrée le samedi 25 juin 2022. A cette occasion, les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin se sont réunis à Rouffach pour une journée de congrès, marquée par plusieurs temps forts, clôturée par une cérémonie d'hommage et de reconnaissance.

Organisée conjointement par le SIS 68 (Service d'incendie et de secours du Haut-Rhin) et l'UDSP 68 (Union départementale des sapeurs-pompiers), cette journée s'est ouverte dès 9 h place de la République et à l'ancien hôtel de ville, avec une exposition d'engins d'incendie et des ateliers d'initiation aux gestes qui sauvent, destinés au grand public.

Parallèlement, l'UDSP 68 proposait des carrefours d'échanges et d'informations aux présidents d'amicale, aux chefs de centre et de corps et aux animateurs JSP (Jeunes sapeurs-pompiers), sur les prestations de fin d'activité des sapeurs-pompiers volontaires, les relations avec les mineurs dans le cadre des JSP, le réseau associatif et les assurances.





Cérémonie protocolaire et récompenses

En fin d'après-midi, une cérémonie protocolaire, place de la République à Rouffach, a clôturé cette journée de façon solennelle et recueillie, avec un hommage aux 5 sapeurs-pompiers de France morts en service depuis la précédente journée nationale, en octobre 2021. Après l'appel de leurs noms, trois gerbes ont été déposée en leur mémoire par le colonel Gerber et le lieutenant-colonel Martin Klein, président de l'USDP 68 ; le président Bierry ; le préfet Laugier. Ce dernier a également donné lecture du message adressé à cette occasion à tous les sapeurs-pompiers de France par le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, exprimant la considération et l'estime de la Nation pour les sapeurs-pompiers. M. Laugier y a ajouté ses remerciements en son nom propre : « Vous, ici présents êtes la preuve vivante de ce qui a été dit dans le message du ministre ».

L'UDSP en assemblée générale

En début d'après-midi l'UDSP68 a tenu son assemblée générale annuelle. Outre les travaux statutaires, elle a permis d'accueillir et d'échanger avec plusieurs personnalités. Notamment le colonel hors classe Patrice Gerber, directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef du corps départemental des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin ; M. Frédéric Bierry, président du conseil d'administration du SIS 68, président de la Collectivité européenne d'Alsace ; le Préfet du Haut-Rhin, M. Louis Laugier. Plusieurs élus ont aussi apporté leur soutien aux sapeurs-pompiers à cette occasion : le sénateur Ludovic Haye, le député Hubert Ott, M. Jean-Philippe Kammerer, adjoint au maire de Rouffach, Mme Lara Million, vice-présidente de conseil d'administration du SIS 68.

facilitent la disponibilité opérationnelle et la formation de leurs employés sapeurs-pompiers volontaires, en les autorisant à s'absenter sur leur temps de travail pour des interventions urgentes et des formations. De ce fait ils facilitent aussi l'engagement dans les rangs des sapeurs-pompiers volontaires et contribuent au maintien du modèle français de sécurité civile.

Employeurs partenaires à l'honneur

Dans l'après-midi, le SIS 68 a également reçu et mis à l'honneur les employeurs, publics et privés, partenaires des sapeurs-pompiers. En signant des conventions, ils





LES RECIPIENDAIRES ET PROMUS

Médaille de la sécurité intérieure, échelon bronze :

- 🔴 Lieutenant-colonel Gilles TRIBALLIER ;
- 🔴 Médecin lieutenant-colonel Guillaume BOIS ;
- 🔴 Sergent-chef Gérard MEYER.

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels, échelon vermeil :

- 🔴 Capitaine Fabrice ZIEGLER ;
- 🔴 Adjudant-chef Martial ZIAD ;
- 🔴 Sergent-chef Gilbert DIDIERJEAN.

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels, échelon argent :

- 🔴 Infirmier-chef Franck BREYSSE ;
- 🔴 Capitaine Joël DIDIERJEAN ;
- 🔴 Capitaine Stéphane ILTIS ;
- 🔴 Capitaine Sébastien PETIT ;
- 🔴 Lieutenant Arnaud BAUMANN ;
- 🔴 Infirmière principale Béatrice LEON ;
- 🔴 Adjudant-chef Patrick RUCHTY ;
- 🔴 Adjudant-chef Philippe STOFFEL ;
- 🔴 Sergent-chef Yves HERRMANN ;
- 🔴 Sergent-chef Kévin WEREY.

Médaille d'honneur pour acte de courage et dévouement, échelon bronze, décernée par M. le préfet du Haut-Rhin, pour le sauvetage de deux skieurs pris par une avalanche dans le secteur du Hohneck, le 17 janvier 2021 :

- 🔴 Infirmier principal Jean-Marie VALENTIN.

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, pour 40 années de service, échelon grand-or :

- 🔴 Adjudant-chef Mathieu MEYER.

Promotion de 2 officiers au grade supérieur et 2 officiers à l'honorariat du grade supérieur par M. Frédéric BIERRY, président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours, et le colonel Patrice GERBER, directeur départemental des services d'incendie et de secours et chef du corps départemental :

- 🔴 Le commandant Guillaume TURCI est promu au grade de lieutenant-colonel ; Le capitaine Mickaël MAMPRIN est promu au grade de commandant ;
- 🔴 Le commandant François NOTTER quitte le service actif après 49 années d'engagement. Il est promu au grade de lieutenant-colonel honoraire ; Le capitaine Christian TROMMENSCHLAGER quitte le service actif après 49 années d'engagement. Il est promu au grade de commandant honoraire.





LE GPRI : PRÉVENIR L'INCENDIE, CONSEILLER, ÉTUDIER, CONTRÔLER

Le Groupement de prévention des risques incendie est une composante souvent méconnue des services d'incendie. Pourtant, il joue un rôle essentiel dans la sécurité de par son action en amont lors de travaux dans les établissements recevant du public, aussi bien que lors des visites de sécurité périodiques, dans le cadre des commissions de sécurité.

Composé de 15 sapeurs-pompiers préventionnistes et de 5 personnels administratifs et techniques répartis sur les sites de Colmar et Mulhouse, le Groupement de prévention des risques d'incendie s'acquitte de plusieurs missions de première importance. Les principales sont : le contrôle des établissements recevant du public (ERP) ; les études des permis de construire et autorisations de travaux ; le conseil, notamment sur les mises en conformité.

Le contrôle

Le contrôle des établissements recevant du public (ERP) s'effectue au travers des visites de la

commission de sécurité. Le GPRI du SIS 68 en effectue environ 850 par an.

La commission est composée dans la plupart des cas du maire ou d'un élu de la commune, de l'exploitant de l'ERP et du préventionniste. Dans certains cas, un agent de la direction départementale des territoires (DDT) et un agent des forces de l'ordre peuvent être présents. La commission est chargée de donner un avis technique à l'autorité investie du pouvoir de police (maire ou président d'EPCI) sur le niveau de sécurité des ERP présents sur le territoire de leur commune. L'avis technique rendu est collégial et consultatif.

Les visites peuvent être réalisées à l'issue de travaux (ex : réhabilitation de la bibliothèque des Dominicains à Colmar), de manière inopinée à la demande du maire ou du préfet, et enfin de manière périodique pour vérifier la bonne tenue de l'établissement et le respect des mesures de sécurité incendie. Dans ce dernier cas, la fréquence de passage de la commission de sécurité est fonction de l'effectif accueilli et du type d'exploitation.

Les commissions de sécurité ont pour but entre autres de s'assurer que les mesures « passives » de sécurité, prévues dans la réglementation, soient entretenues et fonctionnent correctement (ex : les portes des hôtels sont équipées de ferme-portes afin de contenir un éventuel feu dans la chambre).

Dans l'éventualité où ces mesures passives ne seraient pas suffisantes, il existe des mesures dites « actives » qui sont également contrôlées par la commission de sécurité. C'est ainsi que de

nombreux essais sont réalisés tels que le compartimentage (fermeture des portes coupe-feu), l'audibilité de l'alarme, le désenfumage des cages d'escaliers ou des circulations, etc.

Les préventionnistes ont également un regard tourné vers l'opérationnel. Ils vérifient que tous les dispositifs prévus par la réglementation et destinés aux sapeurs-pompiers primo intervenants sont bien présents dans l'établissement, en bon état et facilement utilisables pour les secours. Par exemple le plan d'intervention, situé à l'entrée principale de l'ERP, qui permet d'avoir une vision schématique de tous les niveaux et de l'emplacement de tous les organes de coupure des fluides.



Visite de sécurité à l'issue des travaux à la bibliothèque municipale de Colmar : essai de mise en station de l'échelle aérienne.

Les études des permis de construire (PC) et autorisations de travaux (AT)

Le GPRI a également pour mission de s'assurer de la conformité des travaux réalisés dans les ERP du département du Haut-Rhin. Ainsi, qu'il s'agisse de la construction d'un complexe hôtelier neuf ou bien du changement des revêtements muraux des circulations d'un hôtel, tout cela doit faire l'objet d'un dossier déposé à la mairie par le propriétaire ou l'exploitant de l'ERP. Ce dossier transmis par le service instructeur au SIS 68 fait l'objet d'une étude complète afin de vérifier la conformité des travaux envisagés au regard de la réglementation incendie.

Le SIS dispose de 2 mois (lorsque le dossier est complet) pour répondre au service instructeur. Une commission collégiale appelée « Sous-commission ERP-IGH » se tient un jeudi après-midi par quinzaine afin de rassembler les membres qui rendent sur les études un avis favorable ou défavorable de manière collégiale sur proposition de l'avis du SIS.

Le GPRI assure également des études traitant de bâtiments d'habitation, des bâtiments recevant des travailleurs et des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Ces bâtiments, qui sont assujettis à des réglementations spécifiques, font également l'objet d'un avis du SIS 68.

En 2021, le GPRI a réalisé, tous dossiers confondus, plus de 2000 études.

Le conseil

Ce point représente une partie importante du travail des préventionnistes. Le GPRI reçoit quotidiennement des dizaines d'appels d'élus, architectes, exploitants, porteurs de projets afin d'obtenir des avis et conseils liés à la réglementation incendie. Sur des projets plus importants ou sensibles, des réunions au SIS ou bien directement sur site sont également organisées afin de guider et orienter les équipes de maîtrise d'œuvre dans la réalisation de leurs projets.

Le GPRI assure également des conseils aux propriétaires d'établissements qui sont sous avis défavorable et qui souhaitent se mettre en conformité. Dans ce domaine, des formations pour les élus de certaines communes ont déjà été réalisées.

UNE VISITE DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ COMME SI VOUS Y ÉTIEZ



Vendredi 3 juin, la commission de sécurité de la ville de Colmar effectue son inspection triennale au magasin Décathlon, en tant qu'établissement recevant du public. Avant la réunion plénière, la matinée débute avec les contrôles techniques et les essais des dispositifs de sécurité et d'alarme incendie. Cette phase n'implique que les sapeurs-pompiers et la direction du magasin.

8 h 15, le directeur du magasin et son responsable d'exploitation, délégué à la sécurité, accueillent le lieutenant Gavalet, préventionniste au SIS 68. Bordereau et stylo en main, l'officier va visiter l'ensemble du site, observer minutieusement tous les dispositifs de sécurité réglementaires et décider des essais à effectuer.

Le petit groupe se dirige d'emblée vers la réserve, équipée d'une porte-rideau automatique pour le service normal et, en cas de sinistre, isolée automatiquement par une porte coupe-feu, dont il faut contrôler le bon fonctionnement. Au passage, on vérifie le DAD, détecteur autonome de déclenchement de la porte coupe-feu.

Puis, par l'extérieur, inspection de deux locaux séparés aux rôles essentiels : le TGBT, tableau général basse tension, d'une part, point d'entrée de toute l'alimentation électrique de l'établissement et siège du compteur principal ; d'autre part le local « sprinkler », poste de commande de toute l'installation fixe d'extinction automatique à eau et ses fameux gicleurs.

Cela fait, retour à l'intérieur pour la vérification de la coupure de sécurité de l'électricité lors d'une détection d'incendie et du bon fonctionnement des blocs d'éclairage d'ambiance qui passent en surintensité pour assurer une visibilité de sécurité dans les locaux et le magasin. Au passage, on en profite pour contrôler le bon accès aux issues de secours et leur opérationnalité. Une attention particulière est portée au bon état de fonctionnement des batteries qui alimentent les éléments de sécurité en cas de coupure du réseau : veille de la centrale incendie ; détection d'incendie ; désenfumage ; éclairage d'ambiance de sécurité, etc.

Etape suivante : les tests de désenfumage : il s'agit de provoquer le déclenchement du système et de s'assurer de la bonne ouverture des trappes de toit. Dans la foulée, le groupe s'arrête dans le local SSI (système de sécurité incendie) pour vérifier sa conformité et son bon état de fonctionnement. Ambiance sonore garantie, avec le déclenchement de l'alarme incendie : sécurité oblige, elle ne peut pas être arrêtée

manuellement une fois lancée. Cela permet de constater qu'elle retentit correctement durant les 5 minutes prévues !

Dernière étape pratique avant de passer à la partie administrative : vérification de la procédure d'ouverture automatique des portes du magasin en cas de coupure de l'alimentation électrique, pour faciliter l'évacuation du public.

Commence maintenant la seconde phase : le sapeur-pompier préventionniste et les représentants de l'établissement sont rejoints par les autres membres de la commission de sécurité : son président (soit le maire de la commune où un représentant nommé par lui) ; un représentant de la police nationale ; selon la nature des établissements, la Direction départementale des territoires et les services de l'urbanisme peuvent également siéger, ce qui n'est pas le cas pour la visite du jour.

La commission reprend alors en main tous les descriptifs des installations de l'établissement ; vérifie la présence des documents administratifs obligatoires ; reprend et vérifie le PV de la dernière visite en date ; vérifie les documents de toutes les installations techniques et la présence des attestations et certificats de conformité. Ce travail fait, la commission délibère hors de la présence de l'exploitant, avant de rendre son avis et de le lui communiquer.



A Cernay-Wittelsheim, vue d'ensemble des installations du nouveau plateau technique de l'école départementale d'incendie et de secours.

DES INVESTISSEMENTS POUR GARANTIR LA QUALITÉ DES SECOURS

Soucieux de garantir à la population une distribution des secours à son meilleur niveau, le SIS 68 se doit de maintenir ses équipements à la hauteur des besoins du service. Plusieurs chantiers structurants sont en phase de livraison ou d'achèvement.

UN NOUVEAU CENTRE DE SECOURS À OLTINGUE

Les sapeurs-pompiers du centre de secours d'Oltingue se préparent à quitter leurs locaux au centre du village pour emménager dans une caserne neuve, construite par le SIS 68 à la sortie du village, au bord de la RD 21 b.

La livraison est prévue pour juillet 2022 : le nouveau centre de secours d'Oltingue sera constitué d'un seul bâtiment entièrement de plain-pied. Il se compose d'une grande remise pour les engins, avec un espace VSAV à part, des locaux administratifs et opérationnels ; une salle pour les réunions et les formations ; des vestiaires séparés pour les femmes, les hommes et les JSP, comprenant les douches ; des blocs sanitaires hommes et femmes ; une salle de détente ; des locaux techniques intégrant les installations de la VMC et la chaufferie (à granulés de bois). Construit en béton, le bâtiment vise une performance thermique de haut niveau, grâce à une isolation et une étanchéité à l'air très poussées.

La nouvelle caserne est également équipée d'un toit pédagogique pour la formation au lot de sauvetage et de protection contre les chutes, d'une tour de manœuvre avec balcons d'exercice et d'un pylône-relais pour améliorer les transmissions.

Conformément à la doctrine en vigueur pour toutes les nouvelles casernes, ce bâtiment entièrement de

plain-pied est organisé sur le principe de la marche en avant, de l'arrivée des véhicules des sapeurs-pompiers au départ des engins d'intervention. Cela permet de sécuriser au maximum les circulations tout en favorisant la rapidité de sortie des engins. Ceux-ci bénéficient d'un accès direct exclusif à la route départementale.

Autant d'éléments qui constituent une amélioration considérable, au regard de l'ancienne configuration dans des bâtiments séparés, la remise des engins donnant sur la rue et les autres locaux avec entrée sur l'arrière, sans liaison ni accès direct à la remise.

L'investissement réalisé par le SIS 68 se monte à la somme totale de 1 750 000 € TTC.



La nouvelle caserne du centre de secours d'Oltingue, livrée courant juillet 2022.

ECOLE DÉPARTEMENTALE : LE PLATEAU TECHNIQUE EN PHASES DE TESTS

Afin de permettre aux sapeurs-pompiers du Haut-Rhin de bénéficier des formations adaptées aux missions et aux besoins des secours d'urgence, le SIS 68 dote son école départementale d'un plateau technique moderne et dimensionné aux besoins. Installée sur le nouveau site de Cernay-Wittelsheim, inauguré en 2019 et partagé avec le 4^e CIS du département en terme d'activité opérationnelle, l'école départementale d'incendie et de secours, désormais en position plus centrale sur le territoire, parachève sa montée en puissance.

Ce nouveau plateau technique du groupement de la formation et des activités physiques a bien entendu une vocation départementale et sera le lieu exclusif pour certaines formations. Notamment celles concernant les brûlages en caisson à feu réel avec traitement des fumées ou encore celles en module d'engagement et d'attaque à fumée froide.

Ce plateau technique comprend également une zone d'entraînement sur toit avec lot de sauvetage et de protection contre les chutes ; un local pour les ARI, avec compresseur et rampe de gonflage des

bouteilles, buanderie, zone de maintenance et d'entretien, bâtiments de vie avec vestiaires, réfectoire, etc.

Dans un souci d'économie de la ressource, les formations incendie utiliseront les eaux de pluie récupérées et mises en citerne, surpressées et envoyées vers un poteau d'incendie. L'eau de ruissellement sera récupérée à son tour, décantée et renvoyée vers la citerne.

Mis en chantier en janvier 2022, le plateau est livrable courant juillet pour période de tests et une mise en service en 2023. 1 555 000 € TTC ont été engagés dans cet investissement.



COLMAR : LIGNE D'ARRIVÉE FRANCHIE POUR LA SALLE DES SPORTS

Après un chantier-marathon de presque deux ans, démarré durant l'été 2020 et quelque peu affecté par la crise sanitaire Covid-19, la salle d'activités sportives du site de Colmar a été livrée au courant de ce mois de juin 2022. Une réalisation conséquente, fortement dimensionnée et qui apportera une réponse à la hauteur des besoins variés des nombreux acteurs du site colmarien : sapeurs-pompiers et PATS du CSP de Colmar et de la Direction départementale.

Le bâtiment abrite une salle de sport principale de 600 mètres carrés incluant un terrain de handball, un terrain de basket-ball, plusieurs tracés de terrains de volley et badminton, un mur d'escalade. Tout ne sera pas utilisable simultanément. S'y ajoutent deux grands locaux de stockage, des vestiaires et des sanitaires hommes et femmes séparés, un local destiné aux besoins de l'entretien et de la propreté des lieux.

Traité selon les normes des établissements recevant du public, cet équipement pourra également être utilisé occasionnellement pour l'organisation de réceptions. Il est raccordé au réseau du site de la direction pour le chauffage au gaz et bénéficie d'une isolation de haut niveau.

Pour cet équipement, qui apporte une réponse moderne à un besoin ancien, l'investissement se monte à 2 730 000 € TTC.

RÉEXAMEN DU PLAN D'INVESTISSEMENT

Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) actuel du SIS 68 avait fait l'objet d'un travail approfondi en 2017. S'il a été mis à jour régulièrement depuis, il s'agit pour l'essentiel d'ajustements au fil de l'eau, destinés à tenir compte de l'avancée réelle des projets. Fort logiquement, la situation ayant conduit à son adoption il y a 5 ans a évolué : les dynamiques démographiques et d'engagement des sapeurs-pompiers volontaires ne sont pas les mêmes, la gestion opérationnelle a évolué, la crise sanitaire est passée par là et, il faut le dire, certains bâtiments ont mieux « pris de l'âge » que d'autres.

Il a donc semblé nécessaire, en ce début de mandat du CASIS installé en juillet 2021, de réexaminer l'ensemble des projets, notamment dans le domaine des infrastructures, permettant ainsi une « photo » plus récente. Pour cela, la situation de 24 centres d'incendie et de secours (CIS) parmi les 40 du Haut-Rhin (hors centre de première intervention communal ou intercommunal) est actuellement étudiée à travers une grille multicritère : diagnostic technique des bâtiments, enjeux opérationnels, évolution prévisionnelle des effectifs du CIS, situation et évolution démographique du bassin de population couvert. Ce travail, mené avec une forte implication des élus du CASIS, devrait aboutir durant l'été et permettre de réaliser à l'automne des arbitrages menant à la définition d'un nouveau PPI adapté aux capacités d'investissement du SIS 68.

RÉNOVATION COMPLÈTE DU CSR DE THANN

C'est un chantier de 12 mois qui a démarré à l'automne dernier à Thann, où le centre de secours renforcé fait l'objet d'une rénovation complète. Celle-ci fait suite à une première tranche de travaux menés en 2016 et 2017, qui concernaient une moitié de premier étage et avaient vu la transformation de logements en bureaux et cabinet médical.

Aujourd'hui, c'est l'ensemble de la caserne qui est transformé, pour améliorer le cadre de vie et de travail des sapeurs-pompiers, par une rationalisation des locaux et une mise aux dernières normes.

Les remises à engins et véhicules, le rez-de-chaussée et la moitié du premier étage sont non seulement remis à neuf, mais les locaux sont aussi entièrement réorganisés. Ainsi, en arrivant à la caserne pour une intervention, selon le principe de la marche en avant, pour leur sécurité et la rapidité de sortie des engins de secours, les sapeurs-pompiers passeront d'abord par les vestiaires, séparés pour les hommes et les femmes et équipés de douches ; de là, ils entreront dans une salle d'alerte agrandie, où ils trouveront leur feuille de route, puis accéderont directement à la remise pour monter dans les engins. Ces derniers quitteront la caserne par un accès différent des véhicules privés.



CSR de Thann avant

La remise des engins a été totalement reprise ; l'ensemble du bâtiment a bénéficié d'une importante amélioration thermique : toutes les menuiseries extérieures ont été remplacées (fenêtres et portes ; portes sectionnelles des remises. Les murs extérieurs et les combles ont reçu une isolation thermique complète. Avec un apport immédiat en termes de confort et d'économie d'énergie.

Pour le maintien en condition physique des sapeurs-pompiers, une vraie salle de musculation a été créée au rez-de-chaussée et bénéficie de la proximité immédiate d'un bloc sanitaire avec point d'eau. Quant à la dernière partie du premier étage, elle garde la salle de formation et voit l'aménagement de locaux pour les JSP et accueille le foyer, autrefois situé au rez-de-chaussée.

Dans le cadre de la mise aux normes actuelles, l'ensemble des installations électriques ont été refaites, de même que les réseaux sanitaires, en alimentation et évacuation des eaux usées : suppression des fosses septiques, création de puits perdus pour les eaux de pluies, renvoi des eaux usées vers le réseau communal.

Ce chantier de 12 mois a fait l'objet d'une autorisation de programme de 1 280 000 € TTC.

CSR de Thann après





LES SAPEURS-POMPIERS DU HAUT-RHIN CHAMPIONS DE FRANCE

Ce n'est pas nouveau, les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin affichent traditionnellement une forte inclination pour le sport et la compétition. La saison 2021-2022 a été particulièrement faste, nos compétiteurs multipliant les podiums régionaux et nationaux en individuels et par équipes, raflant au passage quelques titres de champions.

Le plus notable est le titre de **championnes de France par équipes** des féminines au cross national couru le samedi 26 mars à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher). Quelques podiums individuels méritent d'être soulignés : en juniors filles, **Pauline Lehman**, après son titre en cadettes l'année dernière, est deuxième en juniors. **Priscilla Hell**, brillante 6^e en cadettes l'année dernière, est troisième en juniors. Nos juniors garçons, **Said Benkay**, **Léo Granklaten** et **Aurélien Pierre**, encore cadets quelques mois plus tôt ont fini vice-champions de France par équipes.

Tous les résultats en détail : <https://www.klikego.com/resultats/cross-national-sapeurs-pompiers-2022/1624911527802-2>

Précédemment, en mars, les athlètes haut-rhinois se sont classés **champions du GIRACAL en cross**, à Etain, dans la Meuse. Notre délégation a raflé les titres par équipes chez les féminines et chez les masculins, raflant logiquement le titre de champion mixte toutes catégories.

En parcours sportif et athlétisme, les compétiteurs haut-rhinois sont également devenus **champions GIRACAL 2022** lors de La finale Grand Est le samedi 14 mai à Colmar. La délégation haut-rhinoise est montée sur la plus haute marche du podium au classement général par équipes, raflant 23 places sur les 50 attribuées au GIRACAL pour la finale nationale (FINAT) le 18 juin à Evreux (Eure).

Le samedi 18 juin, l'équipe GIRACAL, a terminé la **FINAT** 1^{ère} sur 11 aux épreuves athlétiques, 4^e au parcours sportif, et vice-championne de France du challenge de la qualité 2022 (parcours sportif et athlétisme confondus). Les Haut-Rhinois ont réalisé à eux seuls 13 podiums (sur les 31 du Grand Est) dont un **champion de France** : le senior **Benoît Meyer**, en grimper de corde.

Sont vice-champions de France : **Margaux Mamprin**, grimper de corde ; **Giulia Durupt**, PSSP ; **Antoine Buch**, saut en hauteur ; **Sarah Forster**, PSSP ; **Alexandre Fuchs**, PSSP ; **Céline Hanniet**, grimper de Corde.

Médailles de bronze : **Abdel-Rahmann Hemimed-Djerba**, vitesse ; **Cloé Briswalter**, PSSP ; **Wilson Maillot**, vitesse ; **Pauline Lehmann**, demi-fond ; **Céline Ziegler**, demi-fond ; **Carmen Morgenthaler**, remplaçante.

Cette série de performances exceptionnelles est due incontestablement à l'engagement total physique et mental des compétiteurs sapeurs-pompiers et JSP haut-rhinois, à leur esprit sportif, de cohésion et de solidarité. Le mérite en revient également à l'ensemble de la filière sportive (encadrants, entraîneurs, accompagnateurs, animateurs JSP, parents) et au travail en partenariat étroit avec l'UDSP 68, pour les déplacements et l'organisation de la finale Grand Est.

Encore bravo à tous !





LES GESTES QUI SAUVENT AU COLLÈGE

Après deux années d'interruption en raison de la crise sanitaire due à la COVID-19, le SIS 68 a relancé en février 2022 les actions d'initiation aux gestes qui sauvent dans les collèges. Précédemment destinées aux élèves des classes de 6^e et centrées sur les conduites à tenir en présence d'un arrêt cardiaque, ces interventions s'adressent désormais aux élèves de 4^e et abordent une sensibilisation élargie aux gestes qui sauvent, dans des situations plus variées.

Reprises au second semestre de 2022, les interventions de sensibilisation et d'initiation aux gestes qui sauvent ont concerné 11 collèges haut-rhinois et ont été menées par une vingtaine d'animateurs-formateurs. 1574 élèves ont bénéficié de cette sensibilisation. Les élèves de 4^e ont été initiés aux réflexes de **protéger, alerter, secourir**. Soit, en présence d'une victime, assurer sa protection ; alerter les secours de manière efficace ; effectuer les gestes de premier secours. En l'occurrence, réaction face à une victime inconsciente, placement en position latérale de sécurité ; savoir arrêter une hémorragie ; savoir réaliser un massage cardiaque ; réagir face à un attentat. Cette initiation est réalisée lors de séances de deux heures. Dans le cadre d'une convention à venir impliquant la collectivité européenne d'Alsace (CeA), les deux services d'incendie et de secours alsaciens,

l'académie de Strasbourg et les assurances du Crédit Mutuel, les classes de 4^e des 69 collèges publics et privés du Haut-Rhin bénéficieront de cette sensibilisation.

Cela concerne plus de 10 000 collégiens par année scolaire. A l'issue de chaque séance, les élèves reçoivent une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent et des éléments d'information sur l'engagement dans les rangs des jeunes sapeurs-pompiers et des sapeur-pompiers volontaires.

Ce programme bénéficiera du soutien financier d'un nouveau partenaire : les assurances du Crédit Mutuel. Chaque compagnie du SIS 68 disposera d'un lot de formation, dont la gestion sera effectuée par un logisticien affecté à cette tâche.



Conscient des enjeux de santé publique et soucieux de s'inscrire dans le cadre de la loi de 2004 sur la modernisation de la sécurité civile, qui instaurait le citoyen comme acteur de sa propre sécurité, le SIS 68 a initié dès 2006 le plan « Collégiens, citoyens de demain ».

Ce plan visait à sensibiliser les collégiens haut-rhinois au déclenchement de l'alerte, à la sécurité routière, aux risques d'accidents domestiques, à l'engagement

LA GENÈSE

au sein des jeunes sapeurs-pompiers et à la promotion du volontariat. A partir de 2012, cette action, sous l'appellation de « Trois gestes pour une vie » s'est recentrée sur la lutte contre l'arrêt cardiaque subit, responsable de 50 000 décès prématurés en France chaque année.

Il s'est agi alors d'initier les élèves de 6^e de tous les collèges du Haut-Rhin aux trois gestes-clés à effectuer dès les premières minutes : alerter les secours, effectuer un massage cardiaque, mettre en œuvre un défibrillateur automatique.

DEVENIR ANIMATEUR-FORMATEUR DES GESTES QUI SAUVENT AU COLLÈGE

La remise en route partielle au printemps 2022 a permis de tester et valider le scénario pédagogique, de roder et de réactiver le groupe d'animateurs-formateurs existant précédemment. Cela a concerné une quinzaine de personnes. Mais pour assurer le programme sur une année complète, à raison de deux ou trois collèges par semaine, au

rythme d'une à deux journées complètes par collège, en fonction du nombre de classes concernées (généralement entre 3 et 6), avec deux animateurs par séance, il faudra pouvoir compter sur une quarantaine de personnes réellement actives, sollicitées en moyenne une journée par mois, en semaine.

Tout sapeur-pompier actif au sein du SIS 68, ou ancien sapeur-pompier, volontaire ou professionnel, équiper prompt secours à jour de FMPA peut être candidat.

Les candidatures sont à transmettre, via le chef de centre, au groupement de développement du volontariat et de l'engagement citoyen par voie électronique : prevention.citoyenne@sdis68.fr

De plus, pour cette mission d'animateur aux gestes qui sauvent, le SIS68 souhaite engager, sous forme de contrat, 3 volontaires du service civique. Dès lors, si vous êtes âgés de 18 à 25 ans et disponible sur l'année scolaire 2022-2023, vous pouvez postuler au sein du SIS 68 sur un contrat de 8 mois (octobre 2022-mai 2023). Ce contrat est rémunéré environ 500 € à raison d'un minimum de 30 heures par semaine. Si vous souhaitez postuler merci d'adresser votre candidature et votre curriculum vitae à : **service.civique@sdis68.fr**





AIDE HUMANITAIRE: LES SAPEURS-POMPIERS HAUT-RHINOIS EN MISSION POUR L'UKRAINE

Les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin ont participé de plusieurs manières aux actions de solidarité et d'aide humanitaire envers l'Ukraine et sa population.

D'une part, les actions des pompiers de la paix, lancées par la FNSPF : collecter et acheminer du matériel d'incendie, de soins d'urgence et des véhicules de pompiers vers la frontière ukrainienne ; soutenir l'acheminement et l'action des sapeurs-pompiers français sur les zones d'accueil des réfugiés en Pologne.

Avec les Pompiers de la paix en Pologne

Deux sapeurs-pompiers haut-rhinois ont intégré fin mars et début avril la colonne des Pompiers de la paix français en Pologne, à la frontière ukrainienne, dans le cadre de l'aide d'urgence aux réfugiés et le soutien logistique des pompiers d'Ukraine. Le capitaine Vincent Vay et l'adjudant Gilles Neff sont partis dans le cadre d'une relève sur la base française, située à Budomierz, à 200 mètres du poste frontière avec l'Ukraine. Vincent

Vay a été nommé chef de ce détachement français durant la semaine de cette mission.

Ses missions : assurer le transport des réfugiés vers des centres d'accueil à distance de la frontière ; maintenir la capacité opérationnelle du centre de soins local et de prise en charge des familles ; faciliter l'apport de matériels vers les autres centres, dont l'un situé trois heures de route plus au sud.

La semaine suivante, l'adjudant Denis Goetschy, du GALT, a participé à la 4^e relève de ce détachement, dont la mission allait vers son terme. Il y était le seul Haut-Rhinois.

Par ailleurs, le SIS 68 et l'UDSP 68 ont assuré durant plusieurs semaines la réception puis le convoyage vers la Pologne des dons en fournitures et équipements provenant de l'ensemble des SDIS de France. Les

dons étaient recueillis sur le site de l'entreprise Behr France, à Rouffach, où le capitaine Eric Jordan, d'Illzach, a organisé le chargement et le transfert vers la Pologne effectué par les Transports Weber, de Cernay.

Quant à la direction du SIS 68, elle a été un point de regroupement et de transit des pompiers de France avant leur voyage vers la frontière ukrainienne.

En Roumanie avec 50 tonnes de matériel et 23 véhicules

Le 13 avril au matin, le caporal-chef Frédéric Vetter et le caporal Stéphane Schuller, SPV au corps départemental du Haut-Rhin, sont partis de Colmar au sein d'une colonne française d'une cinquantaine de véhicules organisée





par la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises. Le but était double : acheminer jusqu'en

Roumanie 50 tonnes de matériels divers ainsi que 23 véhicules de sapeurs-pompiers. Au sein de la colonne Est, ils ont rallié Roissy, où étaient centralisés les dons des SDIS de France. Quatre jours de route ont ensuite été nécessaires pour atteindre la frontière est de la Roumanie, avec, entre autres, les routes de montagne des Carpates dans une tempête de neige. Lors de cette mission, le SIS 68 a offert un VSAV (Véhicule de secours et d'assistance aux victimes), ainsi que du matériel pour une valeur de 25 000 € : casques, bottes, gants, matériel médical (gel hydroalcoolique, désinfectant, masques chirurgicaux, gants de protection). L'Union

départementale des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin a apporté également sa contribution en fournissant un lot de 2 000 flacons de solution hydroalcoolique.



Capitaine Vincent Vay :

« On n'en revient pas indemne »

Le capitaine Vincent Vay, adjoint SPV au chef de la compagnie 5 du SIS 68, est parti dans l'est de la Pologne du 29 mars au 6 avril, en compagnie de l'adjudant Gilles Neff, de Sainte-Marie-aux-Mines, pour la 3^e relève du détachement français participant à l'accueil des réfugiés ukrainiens au poste frontière de Budomierz, à 60 km de la ville ukrainienne de Lviv.

La mission consistait à offrir le premier accueil aux réfugiés quittant l'Ukraine en guerre et à assurer leur transport vers les centres d'hébergement en dur, à distance de la frontière. Les postes d'accueil, sortes de villages de toile, assuraient une première assistance médicale, la distribution de repas, d'effets vestimentaires, de peluches pour les enfants. « La plupart des arrivants ne s'attendaient pas à un tel accueil ; nous avons partagé de nombreux moments d'émotion et de fraternité aussi ».

« Quelques affaires dans un simple sachet »

Certains réfugiés arrivent en minibus, d'autres en voiture conduite par le mari qui dépose femme et enfants et fait demi-tour, les hommes ne pouvant pas quitter le pays en guerre. Beaucoup sont partis précipitamment, en n'emportant que très peu d'effets personnels dans un sac à dos, parfois un simple sachet. « J'ai vu une toute jeune femme avec un enfant ; elle était pieds nus dans ses baskets malgré le froid ; là-bas, début avril c'est encore l'hiver ; on a eu de la neige et des nuits à friser le 0 degré ». Autre souvenir difficile, celui d'une femme partie après avoir perdu son mari et un fils dans le conflit. « Toute cette détresse, qui touche des femmes et des enfants principalement, on la prend en charge, mais elle pèse aussi sur les personnels des équipes d'aide ».

Porté volontaire pour une mission, sans trop y croire, le capitaine a été appelé le lundi 28 mars à midi pour partir le lendemain matin et rejoindre un groupe de 16 sapeurs-pompiers de différents SDIS de France, dont

trois infirmiers-infirmières et un médecin, et prendre l'avion pour Cracovie, puis rejoindre par la route Budomierz, à la frontière ukrainienne. Ce poste principal en gère deux autres, plus au sud : Medyka et, plus loin, Kroscienko, à trois heures de route.

Chef de détachement au pied-levé

Pressenti pour être adjoint, Vincent Vay se trouve au pied-levé nommé chef de détachement. Il lui incombe désormais d'organiser et de coordonner le fonctionnement du camp ; de veiller au bon déroulement des tâches confiées au dispositif ; de maintenir la capacité opérationnelle du centre de soins et la prise en charge des familles ; d'assurer la logistique vers les centres voisins. Ce qui implique d'être en liaison permanente avec la FNSPF et, grâce à une interprète, avec les autorités polonaises, le chef des pompiers locaux, les ONG présentes, la police polonaise, qui veille 24 heures sur 24 à la sécurité du camp, les humanitaires français qui apportaient des dons en matériel...

Longues journées, sommeil vigilant

« Les équipes se donnent à fond, mais toute cette détresse, la précarité des conditions, c'est éprouvant ; il y a des moments difficiles. Mais nous devons rester maîtres de notre capacité d'action. Je faisais pour cela un debriefing tous les soirs pour l'ensemble de l'équipe, qui prenait un peu de repos et de détente au camp de base, pour évacuer la tension. On arrivait à dormir à peu près suffisamment, mais on gardait toujours à l'esprit qu'on pouvait être réveillés à tout moment. »

Une mission exaltante, pour une bonne cause dans un contexte dramatique. A mesure qu'elle s'éloigne dans le temps, la fatigue et la tension accumulées se font oublier et le capitaine retient surtout l'expérience humaine hors norme. « Je suis heureux de l'avoir fait, mais on n'en revient pas indemne ».

Témoignage recueilli
par J-L Vuillequez

Vous êtes volontaire ? REJOIGNEZ LES SAPEURS-POMPIERS

Adeline,
29 ans,
Sergent-chef

Baptiste,
20 ans,
Sapeur 1^{re} classe

Jean-Marc,
51 ans,
Caporal

Justine,
35 ans,
Caporal

**SAPEURS
POMPIERS
HAUT-RHIN**  **INCENDIE
SECOURS**

Pourquoi pas vous ?
www.sdis68.fr 